

M. l'abbé Max. Fortin succède au notaire Plamondon. Il parle des devoirs qu'ont les catholiques, en général, et particulièrement ceux de ce diocèse, envers la presse franchement catholique.

Les autorités ecclésiastiques estiment nécessaire, aujourd'hui, de se servir de l'arme du journal pour livrer les combats du bon Dieu et, en cela, ils ne font rien que de très rationnel.

M. le notaire Jos.-Eucher Lavoie fait, en commençant, l'histoire de deux familles placées à leurs débuts, dans des conditions pareilles au point de vue de la fortune et dont l'une prospère pendant que l'autre s'en va, par la faute de l'alcool, à la ruine totale.

C'est effrayant, dit-il, les sommes d'argent qui s'en vont aux débitants d'alcool.

Et par exemple, la population des Iles britanniques dépensait, en 1910, \$184,189,500 pour sa consommation d'alcool, c'est-à-dire \$17.00 par tête.

Au Canada, nous buvions, en la seule année 1902, pour \$85,500,000 de liqueurs enivrantes, soit une dépense de 20 piastres pour chaque habitant de notre pays.

Dans une municipalité de 600 familles, disons dans Sainte-Perpétue et Saint-Pamphile réunis, on buvait, et on boit encore peut-être, pour au moins dix mille piastres d'alcool par année, ce qui représente, en 20 ans, 200,000 piastres, c'est-à-dire de quoi parfaire toutes les entreprises qu'il faudra pour amener le progrès dans nos paroisses.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Séleucie, prononça pour finir cette séance, un remarquable discours au cours duquel il montra que les événements actuels donnent raison à l'Église d'avoir pris vis-à-vis l'alcool, la position que l'on sait. Tous les pays d'Europe, depuis un an, ont édicté des règlements pour prohiber dans une mesure plus ou moins grande la vente et jusqu'à la fabrication de l'alcool. C'est qu'ils avaient besoin d'hommes en possession de toutes leurs forces et de toutes leurs facultés, c'est que les armées de buveurs sont des armées vaincues d'avance.

Il a fallu les horreurs de la guerre pour ouvrir les yeux et montrer aux peuples que l'Église n'exagérait pas quand elle demandait qu'on ne fit pas usage d'alcool. Les faits parlent éloquemment ; l'Église, par sa campagne de tempérance, sauvait non seulement les âmes, mais les corps, non seulement les individus, mais les familles et la société elle-même. L'Église a toujours raison. C'est à vous de voir qu'elle n'ait jamais raison contre vous.

Le salut du Saint-Sacrement clôtura cette belle journée d'action sociale catholique.